

### **L'association est ouverte**

- Aux personnes physiques ou morales habilitées par l'autorité compétente à pratiquer l'évaluation des activités et de la qualité des prestations et établissements et services visés à l'article 312-1 du CASF. Les personnes morales sont représentées par leur représentant légal ou statutaire ou par toute personne dûment mandatée.
- Aux professionnels exerçant l'évaluation des activités et de la qualité des prestations et établissements et services et qui répondent aux conditions d'exercice définies règlementairement.

### **Objet de l'association**

Cette association a pour objet de :

- Représenter les professionnels exerçant au sein des organismes habilités et les organismes habilités à pratiquer l'évaluation des activités et de la qualité des prestations telle que définie à l'article L.312-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles pour les établissements et services visés à l'article 312-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles.
- Promouvoir la qualité de l'exercice évaluatif au travers de toute action concourant à son évolution

### **Nos moyens d'action**

Pour réaliser son objet social, l'association engagera toute action concourant aux objectifs suivants :

- Aider au développement de la professionnalisation des acteurs de l'Evaluation Sociale et Médico-Sociale
- Se positionner comme un partenaire des institutions et autorités publiques en contribuant aux discussions et en participant à la réflexion sur l'évolution de l'évaluation sociale et médico sociale
- Assurer le relais de l'information auprès des adhérents de l'APESM, voire auprès de tout acteur du secteur
- Collaborer au développement d'outils méthodologiques et à la capitalisation des expériences
- Faire valoir la contribution des organismes habilités à l'instauration effective d'une démarche qualité au sein des ESSMS



## BULLETIN D'ADHÉSION 2020

### Adhésion en qualité d'organisme habilité

Nom de l'organisme :	Numéro d'habilitation :
Nom et prénom du représentant :	Adresse :
Tél :	Email :
<b>Montant de l'adhésion : 180 €</b>	

### Adhésion en qualité d'évaluateur indépendant

Nom et Prénom :	Adresse :
Tél :	Email :
<b>Montant de l'adhésion : 79 €</b>	

Date d'adhésion :

Signature

Bulletin d'adhésion à renvoyer par mail à l'adresse suivante : [relationadherent@apesm.fr](mailto:relationadherent@apesm.fr)

Règlement à effectuer par virement sur le compte ci-dessous :

#### Identifiant national de compte bancaire

Banque	Guichet	N° compte	Clé RIB	Devise	Domiciliation
10278	07961	00020574801	52	EUR	CCM MARSEILLE STE MARGUERITE

#### Identifiant international de compte bancaire

IBAN	BIC
FR76 1027 8079 6100 0205 7480 152	CMCIFR2A

